

Journal

ENCORP
ATLANTIQUE INC

20/20
1992-2012 2013-2032

20 years of successful
beverage container
recycling in N.B.
20 ans de gestion
des récipients
à boisson au N.-B.

DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE
3 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU NOUVEAU-BRUNSWICK!

PRINTEMPS

▶ JOE SAVAGE PREND SA RETRAITE

La famille Savage exploite un centre de récupération des récipients à boisson consignés dans le quartier est de Moncton depuis plus de 65 ans, soit depuis 1947. Maintenant âgé de 82 ans, Joe Savage a récemment décidé de prendre sa retraite.



Son départ offre à l'industrie un scénario parfait pour former un partenariat avec les autres intervenants du Programme de gestion des récipients à boisson du N.-B. Grâce à la collaboration complète du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, de l'Eastern Recyclers Association et d'Encorp Atlantique Inc., le projet a obtenu la licence du Centre de récupération Savage anciennement situé sur la rue Steadman à Moncton. Le but consiste à intégrer tous les intervenants du Programme de gestion des récipients à boisson du N.-B. à ce programme d'essai de trois ans. Nous garderons les exploitants de centre de récupération au courant du progrès de ce projet de recherche.

ENCORP ANNONCE UN PROJET PILOTE DE TROIS ANS.

Le projet pilote proposé récemment consiste à exécuter une série d'initiatives et d'expériences sur une période de 36 mois afin de tenter de mesurer les améliorations apportées au système et l'efficacité globale des centres de recyclage, des normes et de la gestion.

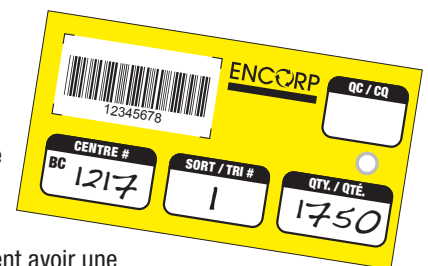
Le projet aura pour but d'améliorer l'efficacité de ce programme exigeant en main-d'œuvre et à explorer les options pour améliorer la commodité pour le public, ce qui permettra ensuite d'améliorer la participation au recyclage et à la récupération, le modèle de fonctionnement des centres de récupération, les volets santé et sécurité, le service à la clientèle et l'expérience même de récupération des récipients à boisson.

Une évaluation des opérations actuelles du Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick a révélé qu'il est évident que l'amélioration future de l'efficacité doit se faire à l'échelle des centres de récupération. Encorp s'engage à améliorer les taux de récupération, la commodité pour le consommateur et le modèle de fonctionnement des exploitants de centres de récupération au Nouveau-Brunswick.

▶ AVIS

Il semble que certains centres n'étiquettent pas leurs sacs comme il faut. (Par exemple un sac de PET, Tri # 3 porte l'étiquette Aluminium Tri # 1 avec une quantité qui correspond à l'aluminium.) Si ce type de sac est choisi au hasard pour le contrôle de la qualité, on pourrait enregistrer des écarts importants qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats globaux des centres de récupération.

De plus, nous vous demandons de faire attention lorsque vous enregistrez le numéro de tri et la quantité sur le sac. Cette information doit être lisible. Nous vous recommandons d'utiliser un marqueur Sharpie noir avec une pointe ultra fine. Évitez d'utiliser des stylos à gel, des crayons et des marqueurs noirs à pointe large.



POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506.389.7320

Pauline Nowlan
506.389.7321

Paul Robichaud
506.577.6651

Colette Boucher
506.389.7323

Pierre Landry
506.389.7322

▶ PLUS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE COLLECTIVE!



La direction d'Encorp a entamé un dialogue avec les autres opérateurs de programmes de gestion des récipients concernant les enjeux communs de nos programmes collectifs. Lors d'une réunion récente à Portland, au Maine, Encorp Atlantique et Clynk Systems ont accepté un protocole d'entente (PE), qui prévoit un dialogue sur les pratiques exemplaires dans l'industrie et qui amène les participants à discuter des défis que doit relever notre industrie. Par exemple, les centres de récupération du Nouveau-Brunswick devraient s'intéresser au progrès récent en matière de nouvelle technologie, qui permet aux centres de réduire la main-d'œuvre tout en offrant plus de commodité au public. Actuellement, nous documentons des programmes en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans l'Orégon, au Danemark et dans le Maine. Chacun des programmes apporte son avantage unique. À suivre!

▶ SONDAGE SUR LES DÉCHETS

Nous attendons avec impatience les résultats finaux du sondage provincial sur les déchets commencé à l'été 2012. C'est une première tentative de mesurer et de documenter les habitudes du public en matière de déchets au Nouveau-Brunswick. Le projet est une initiative de Recycle New Brunswick grâce à la participation financière du Fonds en fiducie pour l'environnement et d'Encorp Atlantique. Nous présenterons les résultats aux centres de récupération dans les prochains numéros du bulletin.

▶ EXAMEN DU PROGRAMME DE GESTION DES RÉCIPIENTS À BOISSON

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a entrepris l'examen de tous les processus du Programme de gestion des récipients à boisson. Il lancera un projet d'amélioration des processus, et un consultant effectuera une évaluation indépendante sur l'efficacité potentielle et l'amélioration du programme.

Les commentaires des intervenants seront essentiels à la collecte des renseignements sur les éléments critiques des processus utilisés aujourd'hui et la perspective globale de la manière éventuelle de moderniser le programme.

Pour définir le programme futur, il est important de considérer les volets sociaux, économiques et environnementaux tout en déterminant collectivement les changements

devant favoriser les distributeurs, les exploitants de centre de récupération, les brasseurs et le gouvernement. Encorp applaudit cette initiative et travaillera de concert avec tous les intervenants.



▶ RÉCIPIENTS NON CONSIGNÉS PROVENANT D'AUTRES PROVINCES

Nous tenons à vous informer que le ministère de l'environnement et des gouvernements locaux est au courant que des récipients à boisson en provenance de l'Ontario et du Québec entrent au Nouveau-Brunswick pour remboursement. Ces récipients auxquels aucune consigne a été payée au Nouveau-Brunswick ne se donne pas un droit à un remboursement. Les centres de remboursement qui acceptant ces récipients contreviennent à la Loi sur les récipients à boisson. En tant que centre de remboursement titulaire d'un permis, il est de votre responsabilité de vous assurer que les récipients à boisson qui vous sont apportés pour un remboursement sont consignés au Nouveau-Brunswick.

▶ MARCHÉS DES PET

Le marché des PET a continué son déclin en 2012, les prix se stabilisant finalement dans les alentours de moins de vingt cents par livre à la fin de mars 2013. Le marché de l'aluminium a continué son déclin également, les prix oscillant à peine au-dessus de 70 cents ou juste en-dessous de 70 cents tout au long du dernier exercice fiscal.

APERÇU DES PRIX DU MARCHÉ EN \$ US /LIVRE DE MATIÈRES EN BALLES

	Aluminium	PET	Marché de change
Mars 2011	0,88 \$	0,37 \$	0,95 \$
Mars 2012	0,77 \$	0,295 \$	0,97 \$
Au 31 Mars 2013	0,68 \$	0,215 \$	1,00 \$

INSTANTANÉ DU MARCHÉ / PÉRIODE DE TROIS ANS EN \$ US /LIVRE

	Aluminium	PET
Faible ▲	0,64 \$ juin 2012	0,17 \$ décembre 2012
Élevé ▼	0,94 \$ mai 2011	0,37 \$ avril 2011

* Ces chiffres sont fondés sur les moyennes mensuelles.

UNITÉS REMBOURSÉES D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
Avril - Mars. 2012	64,367,200	2,429,570	74,309,466	16,543,613	157,649,849
Avril. - Mars. 2013	65,495,552	2,124,714	73,667,287	15,264,324	156,551,877
Qté année-année	1,128,352	-304,856	-642,179	-1,279,289	-1,097,972
% année-année	1.75 %	-12.55 %	-0.86 %	-7.73 %	-0.70 %